L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 22 DECEMBRE.

LE NOUVEL OPÉRA DE PARIS.

L'échéance du 5 janvier approche. Quel que soit le spectacle qu'on y jouera, l'Opéra doit ouvrir ce jour-là. Sera-t-il prêt? C'est la question que chacun s'adresse encore, tant les appréciations sont contradictoires sur cette grande solennité parisienne. Aussi est-ce peut pouvoir y répondre catégoriquement que j'ai visité aujourd'hui notre nouveau théâtre.

Si l'on voulait ouvrir le 15 décembre, on le pourrait. Mais pour que les portes tournent bien sur leurs gonds, pour que l'on ne rencontre nulle part un échafaudage ou même une échelle, il faut quinze jours de plus. On est donc bien sûr de pouvoir ouvrir le 5 janvier.

Pour les abonnés, la descente à couvert, du côté de la rue Halévy, est entièrement terminée. Les bitumiers qui en ont achevé l'asphalte, sont partis hier. Les portes de glaces sont posées, et le magnifique vestibule placé sous la salle n'attend plus, sous sa colonnade de marbre, que les sièges, emmagasinés jusqu'au jour de l'ouverture dans le pavillon destiné jadis au souverain. La galerie qui conduit de ce vestibule au grand escalier, est achevée aussi, et l'on peut arriver sans encombre jusqu'au bord de la grande fontaine, qui en fait le fond. L'eau n'est pas encore dans le bassin.

L'entrée publique, du côté du boulevard des Capucines est aussi avancée. L'immense vestibule n'a pas encore toutes ses statues, et les puissants candélabres n'en éclaireront peut-être que les piédestaux. Mais en ce moment on nettoie avec soin les dallages de marbre, et derrière les guichets, où l'on prendra ses places, il ne manque plus que les buralistes.

Au grand escalier, il reste plus à faire. Il y a là des candélabres gigantesques portés par des groupes de statues géantes en bronze. Un seul groupe, sur deux, est placé. Mais toutes les autres parties de l'étalage sont prêtes et essayées. Sur la porte de marbre de l'entresol se lisent les mots: *Amphithéâtre, baignoires, orchestre*. Des statues colossales en marbre polychrome gardent cette porte que nous prendrons, si vous le voulez bien, pour aller voir où en sont les travaux de la salle.

Là tout est absolument fini. Il ne reste qu'à poser les sièges. Toutes les loges sont tendues de damas de soie. Les colonnes de marbre et les balcons à ornement de bronze et d'or se détachent vigoureusement sur ce fond rouge. La coupole est éclairée par un lustre provisoire,—en attendant le grand lustre qu'on dore en ce moment. Elle est d'un très bel effet.

Tout autour sont placés des globes en cristal dépoli, qui en bas ressemblent à ces légères guirlandes dont on décore les jardins pour les nuits de fête. Or ces globes sont énormes, et chacun d'eux est pourvu d'une petite cheminée conduisant au dehors la fumée ou la chaleur du gaz. Au-dessus des lustres, se trouve aussi une cheminée colossale, grosse comme une tour de ville forte, et qui correspond avec l'air extérieur par cette élégante couronne à jour qui surmonte la coupole de l'édifice. Tous ces aménagements qui doivent assurer le bien-être des spectateurs sont entièrement terminés.

De toutes les loges, sans exception, on voit entièrement la scène. Je suis monté au cinquième étage, et d'une des petites niches qui surmontent le paradis, j'ai aperçu, presque en entier, à une distance d'une centaine de mètres, le foyer de la danse qui fait suite à la scène, et permettra de lui donner une profondeur inobie.

J'ai voulu voir la loge qui était destinée à l'empereur, et qu'occupera, sans doute, M. le maréchal de Mac-Mahon le jour de l'inauguration. On achève en ce moment de la décorer. Mais il n'a pas été fait le moindre travail dans le pavillon qui devait contenir les appartements de gala. Pour arriver à la loge on passera par les couloirs, et on y entrera le plus démocratiquement du monde par une petite porte de loge ordinaire.

Bien que tout Paris connaisse déjà l'œuvre de Paul Baudry, qui en est le décor, principal, le grand foyer causera une vive surprise. Il est si vaste, si élevé que les grandes peintures exposées récemment au quai Malaquais y font l'effet de miniatures. La richesse de ce foyer dépasse tout ce qu'on peut rêver. Aucun palais de souverain n'a une galerie pareille.

Des portes-fenêtres ouvrent sur la loggia, qui forme un foyer aéré. Aux extrémités, des salons aussi splendides conduisent au glacier et au fumoir; seulement les fumeurs devront attendre quelques années encore la galerie qui leur est destinée. Quant au glacier, il s'installera provisoirement dans une salle attenant au foyer. Ce sera plus beau encore que partout ailleurs, et dans un temps assez rapproché, on livrera au public un ensemble de salons et de galeries qui feront du glacier de l'Opéra un des plus beaux et des plus vastes cafés-restaurants qu'il y ait au monde.

La scène est entièrement terminée. Il n'y manque que les décors. Des ouvriers tissent les dernières mailles du rideau de fer. Les robinets d'eau, pour les cas d'incendie, sont installés au pied des portants. Les lances, longues de vingt mètres, ont été essayées.

Au fond de la scène, un énorme paravent de fer cache le foyer de la danse où il n'y a plus rien à faire. La voûte de ce foyer est d'un très curieux effet. La partie inférieure est ornée des portraits de toutes les danseuses célèbres, et on aperçoit derrière les festons qui entourent cette décoration historique un ciel dans lequel volent et voltigent les oiseaux et les papillons.

Le plancher du foyer de la danse est incliné du côté opposé à la scène. En répétant, les danseuses se verront dans l'immense glace qui fait le fond du foyer et dans laquelle on aperçoit toute la scène et toute la salle.

Les loges, les bureaux de l'administration, les archives et la bibliothèque sont achevés depuis longtemps. On s'occupe en ce moment des petits aménagements personnels aux artistes. Chaque loge se compose d'une antichambre, d'un beau salon et d'un cabinet de toilette.

Une forte odeur de peinture règne dans tout cet ensemble. Le gaz, conduit par d'innombrables tuyaux de caoutchouc, éclaire les derniers ouvriers, peintres qui font des raccords, serruriers qui repassent les serrures, menuisiers qui donnent du jeu, tapissiers qui plantent des clous! Des centaines de nettoyeurs enlèvent des tombereaux de poussière, grattent ou lessivent les mosaïques, les planchers, les dalles de marbre. C'est l'heure des petits détails. Mais pour cette légion d'hommes, il n'y a presque plus rien à faire, et je le répète, l'œuvre est terminée.

Figaro.

—On se souvient du triple assassinat commis par Pierre Montaut à Ampuis, le 14 septembre dernier. Il égorgea successivement son frère, sa belle-sœur et sa nièce âgée de près de neuf ans.

Montaut vient d'être condamné à mort par la cour d'assises de Lyon; l'exécution aura lieu sur la place de Lyon. Un recours en grâce a été signé par le jury.

BORDEAUX.—Un décret vient de nommer MM. Deloynes, Balaresque et Oberkampf comme adjoints au maire de Bordeaux.

"Les nouveaux adjoints imposés, dit la *Gironde*, pris tous les trois dans la commission municipale que le suffrage des électeurs bordelais vient de congédier, remplacent MM. Alauze, Dubos et Scioder, démissionnaires à la suite du 22 novembre."

—Voici au moins un an et demi que nous n'avions vu de médiums à Paris. Il en est arrivé un hier, un convaincu, celui-là, et qui ne vient nullement pour donner des séances.

Il est descendu à l'hôtel du Louvre, et se nomme Enrique Mato. Il vient de Cuba, où son nom est entouré d'une superstitieuse terreur.

L'an dernier, M. Mato a, dans une soirée du "Cuba hunting Club," évoqué Christophe Colomb, et a fait impression sur son auditoire, composé cependant de gens qui n'avaient pas froid aux yeux.

M. Mato a une théorie du spiritisme spéciale. D'après lui, les Esprits, en quittant la matière corporelle, flottent d'abord pendant un certain temps entre la terre et la lune; c'est comme qui dirait un stage. Ensuite, suivant leur degré de mérite, ils vont habiter les planètes de notre système, jusqu'à Neptune inclusivement. —L'enfer est situé dans Uranus, mais Dieu ne permet pas aux Esprits internés dans Uranus de se mettre en communication avec les vivants.

M. Mato vient en Europe pour se mettre en rapport avec les médiums de l'ancien continent.

UNE HISTOIRE DE JOUEUR.—M...., bien connu dans Paris pour un *estomac* à tenir les grosses banques au baccarat, a un frère d'une sagesse extrême et qui ne joue jamais.

Les deux frères se rencontrent chez une vieille tante, à la campagne. On y joue le bezigue à 50 centimes. Le frère puritain gagne toujours. Le frère, joueur à Paris, perd souvent; il fait une *musique* atroce quand il a perdu quarante sous.

La tante est aux anges durant la partie. —C'est celui-là, dit-elle, qui ne sera jamais joueur!

—Fantaisie semi-politique du *Gaulois*: Sur le boulevard, le 30 novembre dernier.

—Eh bien, mon cher, nous voilà dans le septennat.

—Parfaitement, et l'année prochaine nous serons dans le *quinquennat*.

—Ce sera alors un régime tout à fait réconfortant.

—On nous raconte cette charmante histoire d'un vieux curé de village.

Il avait une servante, obligée d'aller se confesser à lui; elle lui avoua au tribunal de la pénitence.... qu'elle lui volait ses confitures. le prêtre sexagénaire avait la vue basse et ne s'était jamais aperçu du larcin.

Le confesseur admonesta doucement sa pénitente, lui fit comprendre combien le vol était une chose odieuse et finalement lui donna l'absolution.

Le lendemain la servante aborda son maître avec stupéfaction.

—Monsieur, c'est trompé sans doute, dit-elle, Monsieur a laissé la clef de l'armoire aux confitures dans la serrure.

—Ma fille, répondit le bon prêtre, je ne dois pas savoir le secret de la confession.

Taxes des Licences Municipales pour 1875.

Nous résumons, pour l'information de nos lecteurs, le projet d'ordonnance sur les licences à payer pour l'année 1875:

Banques, $1000; banques ne recevant pas de dépôts, $300 par tête d'associé; prêteurs sur gage, par tête $750; vente ou achat d'espèces ou valeurs, par tête $500; courtiers en argent, valeurs ou assurances, $100; compagnie ou agence d'assurance contre l'incendie, $500; do., maritime, $500; do., de rivière, $500, les compagnies mixtes devant payer pour chaque branche; compagnie ou agence d'assurance sur la vie, $500; inspecteurs d'assurance, $25; compagnie ou entreprise de transport, $100; imprimeries, $35; graveurs, lithographes, $15; journaux quotidiens, $50 par associé; théâtres, &c., $250; troupes nomades, $10 par jour pour 10 jours et $5 par jour additionnel; musées, $300; joueurs d'instruments, $5; machines électriques, $10; propriétaires de courses, $500; cockpits, $250; hôtels $150 par associé; pension privée où l'on vend des liqueurs fermentées ou spiritueuses $100 par associé; logements garnis, $25 par associé; tout endroit mal famé ouvert au public et où l'on vend des liquides, $250, de légumes $5.

Maison de commerce en gros $100 par associé; maison de commerce en détail, $65 par associé; épiceries en gros ou en détail où seront vendues des liqueurs à la bouteille $100; restaurant, $100, le tout par tête d'associé.

Stalle ou place aux courses, fair grounds, pique-nique, &c., pour débits de liqueurs, $5 par jour; sans débit de liqueurs, $2 50; stalle aux marchés pour débit de café, thé, chocolat, aliments cuits, éventaires ou baraques sur la levée, pour fruits, etc., $10.

Presse à coton, $150 par associé; coton gin, $100; piquerie de coton, $100; hangars à sucre, $300, le tout par associé.

Stalle pour débits de tabac et cigares, $10; gazier ou plombier, $15 marchands-tailleurs, $30; tailleurs, $10; matelassiers, $10, le tout par associé.

Confiseries où des liqueurs sont vendues à la bouteille, $50, au verre, $100, débits de glace, soda, café, thé, gateaux, $10, aussi par associé.

Agence et courtage de navires, $100, maison d'encan, $100, hôpitaux particuliers, $50, par associé.

Racoleurs de marins, coureurs d'hôtels et de bateaux, $25, fabricants de voiles, $10, charpentiers ou constructeurs de navires, calfats, tonneliers, fabricants de pompes et d'agrès, $10, chacun.

Bains publics, $15, agence de journaux, d'annonces, de cartes ou de publications, $10, agents de billets ou de fret de chemins de fer, $50, par associé.

Loterie par compagnie $2,500; toute agence de loterie, à payer par le principal ou l'agent, $50.

Courtage de produits ou marchandises et de propriétés, $50, chaque; peseurs ou mesureurs, $30; metteurs en bouteilles de liquides, $50, chacun.

Raffinerie $300; entrepôts $75; salles de billards $100; allées de 10 quilles, $50; galerie de tir, $25; scierie, fabrique de planches, chassis ou persiennes $50 par associé.

Remorqueurs ou bateaux à *jobs* dans les eaux de la Nouvelle Orléans $50; chantier de navires sans dry dock $50; dry dock avec ou sans chantier $200 par propriétaire.

Entreprises d'enterrements $100 par associé; agents de bateaux $50; colporteurs ou vendeurs de bijoux faux ou de vêtements et étoffes $50; colporteurs de mercerie, coutellerie, caudi-, cigares, images, $10.

Entrepreneurs de bâtisses ou de travaux ou sous-entrepreneurs $25; pharmaciens $25; architectes $25; peintres, vitriers, charpentiers, fabricants de citernes $10.

Fonderie de fer et fabrique de machines $150; fonderie de cuivre et fabrique de machines et modèles $50; ferblantier $25; fabrique de machines sans fonderie $25; fabrique de modèles sans fonderie $15; atelier de réparation pour le fer $25; boutique de serrurier, d'armurier, de forgeron $10 par associé.

Laiterie, $20 par associé; débit d'huîtres $10, vente d'huîtres en gros $50, vente d'huîtres cuites $25, bureau de placement $25, vétérinaires, pédicures $10; propriétaires de salles pour concerts, bals, réunions $100; toute personne donnant un bal, concert ou une réunion dans un but de profit paiera chaque fois $10.

Toute personne faisant métier d'acheter ou de vendre des animaux devra être munie d'une licence et payer $100, sous peine de $100 d'amende, et en cas de non-paiement de l'amende, d'un mois de prison.

Salon de barbe $10, boulangerie $10, boucher $10, vidangeur $5, blanchisserie $10.

Agent de réclamations, collecteurs, courtiers de douane $25.

Agence commerciale de renseignements $50.

Toute personne ayant des prélarts, charrettes ou des brouettes à louer $25.

Toute personne vendant sur ordre ou échantillon $75.

Galeries photographiques $25. Arrimeurs $50. Marchés particuliers $300. Débit de volailles, gibier, légumes, ailleurs qu'au marché $10.

Chaque abattoir $500.

Toute personne trafiquant au Bazar du marché $10. Débitants de fruits ou de poissons seulement dans un marché $10.

Avocats, notaires, ajusteurs, chirurgiens, dentistes, sages-femmes, $10.

Cafés, buvettes, cabarets, etc., $100. Cafés avec musique instrumentale $200; do avec musique instrumentale et vocale $300; avec représentations théâtrales $1000.

Manèges, vélocipèdromes, cercles à parier $50.

Toute personne qui exercera plus d'une profession ou métier paiera la licence prévue pour chaque.

Toute profession ou métier non énuméré $10.

Tout wagon d'express ou de transport à un cheval $10; à deux chevaux ou plus $20; tout chariot à un cheval $15, à 2 chevaux ou plus $25; diables à grandes roues $25; charrettes à 4 roues et à ressorts à un cheval $10, à deux chevaux $15; charrette à bière $15. Tout conducteur d'un véhicule énuméré ci-dessus $10.

Charrette de jardinier $5 par an, charrette ou voiture de laitier $10. Charrette à bras $2 par an.

Voiture de louage $10, cocher de voiture à louer ne stationnant pas sur la voie publique, à un cheval $5 00, à deux chevaux ou plus $10; cocher de voiture à louer stationnant sur la voie publique, à un cheval $10, à deux chevaux ou plus $20.

Tout propriétaire ou cocher d'omnibus ou voiture à passager $20, le propriétaire ou conducteur de tout char employé pour transporter les passagers sur un chemin de fer urbain $10.

Écurie $20.

L'ordonnance repète les anciennes prescriptions sur la tenue, le numérotage et l'éclairage des voitures. La section 70 est ainsi conçue:

Sec. 70. Toutes les licences imposées par cette ordonnance sont pour l'année finissant le 31 décembre 1875. L'émission de licences de six mois, à partir de juillet 1875, est autorisée.

Les licences ne sont pas transférables. L'ordonnance repète les anciennes prescriptions relatives au non paiement des licences, aux pénalités, à la non responsabilité de la ville. Nous regrettons que le Conseil n'ait pas eu le temps de refaire toute cette partie de l'ordonnance qui renferme beaucoup de choses erronées sur les droits respectifs des citoyens et des autorités municipales, mais nous espérons que la Législature en finira avec le système des licences et que celles de 1875 seront les dernières que les contribuables auront à payer.

LA SOUSCRIPTION AU PROFIT DES VICTIMES DU 14 SEPTEMBRE.

Le 16 septembre dernier, nous avons ouvert dans nos colonnes une souscription au profit des victimes de la lutte du 14 septembre. On trouvera, ci-dessous, le rapport des opérations du comité nommé par les souscripteurs à la réunion qui a eu lieu dans nos bureaux le 17 septembre. Ce comité s'est mis à l'œuvre immédiatement et a distribué les premiers secours aux blessés que ses membres ont continué à visiter et à secourir chaque semaine.

Dans la répartition des secours, il a pris en considération les besoins des blessés ou des familles secourues et il a tenu compte de l'assistance déjà accordée à certaines familles soit par des souscriptions particulières soit par l'admirable et patriotique organisation des dames de la Nouvelle-Orléans connue sous le nom de "Crescent City Relief Association." Le comité ayant distribué tous les fonds qu'il avait reçus, a terminé ses opérations et a approuvé comme on le verra les comptes de M. E. Mérilh, son trésorier.

Souscription au profit des familles des tués et des blessés qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane le 14 Septembre dernier.

A une réunion du comité qui a eu lieu vendredi le 11 décembre 1874, étaient présents:

Messieurs J. Meunier président, E. Mérilh, E. Carrière, F. Limet, E. Monteuse, B. Saloy, Colonel John Glynn, Jr.

Le président expose que le but de la réunion est de distribuer la balance en caisse et de clore les opérations du comité.

M. E. Mérilh, trésorier, donne lecture de l'état de situation de la caisse ce jour, comme ci-après:

Souscriptions recueillies	$1972 30
Secours distribués à divers	1550 00
Balance en caisse	$ 472 30

Sur motion de M. F. Limet le président est autorisé à délivrer des mandats sur le trésorier pour le reliquat ci-dessus, pour être distribués aux blessés les plus nécessiteux, ce qui est approuvé à l'unanimité.

M. E. Mérilh propose de voter des remerciments à MM. Dufour & Limet, propriétaires du journal l'*Abeille*, pour le désintéressement qu'ils ont témoigné au comité, en insérant gratuitement sur ce journal toutes les listes, rapports, etc., et en prenant l'initiative de la souscription —Adopté à l'unanimité.

Nouvelle-Orléans, le 15 décembre 1874.

J. MEUNIER, Président.

E. CARRIÈRE, Secrétaire.

Rapport du Trésorier.

Sommes reçues de:

Listes de l'*Abeille* de la N.O.	$1462 80
" M. A. Brugier	7 00
" M. E. Monteuse	95 00
" MM. A. Rochereau & Co	10 00
" M. B. Saloy	10 00
" MM. A. Carrière & Co.	355 00
" M. J. Meunier	17 50
Reçu de MM. Dumez et Bellows de St-Jean-Baptiste	15 00
Total des recettes	$1972 30

Débours.

Secours à Henry Peel	$100 00
" Auguste Guérin	100 00
" L. Fazende	25 00
" J. McCabe	75 00
" F. Pallet	350 00
" Minor Kenner	25 00
" F. Freetaylor	75 00
" O. Swanson	225 00
" J. Sauer	100 00
" Famille Mohrman	50 00
" Veuve West	50 00
" Veuve C. Bruiard	50 00
" P. Bernius	197 30
" J. Crossin	75 00
" J. Bruneau, Jr.	100 00
" Andrew Close	225 00
" Veuve Lemoine	50 00
" Veuve J. Considine	50 00
" W. C. H. Robinson	50 00
Total	$1972 30

RÉCAPITULATION:

Recettes	$1972 30
Dépenses	1972 30

Sommes égales.

Certifié véritable,
Nouvelle-Orléans le 15 décembre 1874.
E. MÉRILH, Trésorier.

Nous soussignés, membres du comité de secours aux blessés, certifions que l'état ci-dessus fourni par M. E. Mérilh, trésorier, est correct d'après les livres que nous avons vérifiés et les reçus qui nous ont été exhibés à l'appui des sommes versées par lui, sur les mandats tirés par le président du comité.

Nouvelle-Orléans le 15 décembre 1874.

FÉLIX LIMET,
B. SALOY,
E. MONTEUSE
JOHN GLYNN, JR.,
E. CARRIÈRE,
J. MEUNIER, président.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, L. BRETON.

11 juin—1an

Consultations tous les jours,

Rue Bienville, près St-Philippe.

AYANT abandonné le journalisme, j'ai repris l'exercice de ma profession, la Médecine. A cet effet, j'ai ouvert, à l'adresse ci-dessus, depuis le 1er octobre dernier, une Consultation accompagnée d'une petite pharmacie pour mes clients. J'y ai ajouté plusieurs préparations spéciales, dues à mes recherches, en vue de la guérison, sans danger aucun pour l'avenir, de certaines maladies que l'on ne guérit, généralement, qu'en compromettant la santé future, souvent pour toute la vie!

NOTA: Je n'emploie jamais de minéraux dans mon traitement interne, ayant jugé, après une longue expérience, que ces minéraux n'étant pas assimilables, ne doivent pas être—rationnellement—introduits dans le système. Mes Consultations sont gratuites pour les personnes pauvres.

23nov Dr. C. TESTUT.

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nile-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, il après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatisme. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des certaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par W. L. JURGIELEWICZ, Pharmacien au coin des rue Magasine et Tualle, Nile-Orléans, Lne.

22nov—1an

BARNETT & CAMMACK, COURTIERS,

12........RUE CARONDELET........12

Achètent et vendent: BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.

Argent prêté sur garantie.

Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.

Négociations d'hypothèques.

J. DOUSSAN

143........Rue du Canal........143 entre Carondelet et Baronne.

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de transférer son magasin au No 143 rue du Canal.

On trouvera chez lui un magnifique assortiment de gants Jouvin et Reigner pour dames et messieurs, ainsi qu'un grand choix de parfumeries importées, des marques les plus connues à des prix modérés. 1nov—2m Mar, J et D.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

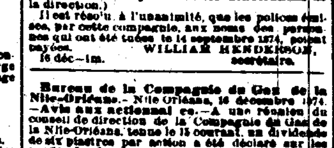

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 1er nov—3m D Ma V

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Ame Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Henne Plant, des sachets pour la vessie, du Clivers Uterine Supporter, du Dr. L. A. Raebeck.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue des Magasins coin Canal.

AVIS.

LES personnes autres, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser avec preuves à l'appui au bureau des commissaires No 1507 avenue Pennsylvania, Washington, District de Colombie.

Pour les déposants, leur livrets balancés par les officiers de la compagnie seront, sauf erreurs, preuves suffisantes pour établir la balance due à chacun. Il est donc de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux succursales de leur localité, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL, ROBERT PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.

HY. J. MONTAGNET,

(Successeur de ALP. LAINE, agent.)

—Marchand de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

COAL Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Dépôt, sur la Levée, au ferry du 3e District.

BUREAUX, No. 167 de la rue de la Commune, près Carondelet, Nouvelle-Orléans

Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre de ces endroits. 1nov—2m.

Charbon - Charbon - Charbon
P. & R. DeVERGES,

Au No. 24 1/2 de la rue Carondelet.

COAL Offrent les meilleurs charbons Pittsburg, Anthracite ou Cannel, criblés pour les familles, livrés, sans frais de charroi, dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché. Succursales—au No. 39 de la rue Dauphine et au coi des rues Amour et Désirée. 1nov—2m

Charbon. Charbon.
W. G. COYLE & CO.,

COAL Charbons PITTSBURG, VIRGINIE, CANNEL et ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché.

Bureau, No 12 de la rue Gravier. Dépôts, au coin des rues Race et Levée; au coin des rues Julie et Water. 21oct—3m

CHARBON.....CHARBON.....CHARBON

COAL CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL. Fournis aux plus bas prix du marché et livrés dans tous les quartiers de la ville par H. & C. TYLER, Au No. 9 de la rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune. 1nov.—3m

COAL. COAL. COAL.

COAL PITTSBURG, ANTHRACITE AND CANNEL COAL.

Furnished at the lowest market rates. Delivered free of cartage in any part of the city, by H. & C. TYLER, No 9 Carondelet street, Between Canal and Common

1nov—3m

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée au Decatur, NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

En main un assortiment général de Grosseries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations. 1 nov—1 an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Mardi 22 décembre 1874. GUILLAUME TELL, grand opéra en 4 actes. Vendredi 25, Matinée extraordinaire, à l'occasion de la FETE DE NOEL.

21 déc

Théâtre de l'Opéra.

RÉDUCTION DES PRIX.

Cédant à de nombreuses demandes, et prenant en considération l'état actuel des affaires, le Directeur de l'Opéra s'est décidé à une réduction momentanée des prix.

A partir de cette date, le prix du Parquet, du Parterre et des Fauteuils des Premières, sera de $1 50, et le prix des Secondes $1.

Le dimanche, le prix du Parquet, du Parterre, des Loges (Premières ou Secondes) sera uniformément d'une piastre par place.

Nile-Orléans, 12 décembre 1874.

L. PLACIDE CANONGE, Directeur.

22 déc—

Phénomène Extraordinaire!!!!

LA JEUNE FILLE, COLOSSE (du Dauphiné) Age, 19 ans. Poids, 480 livres. Circonférence du mollet, 25 pouces. De la tête, une verge 4 pouces. Est visible tous les jours, de 11 M. à 9 P. M., rue du Canal No 86. ENTRÉE........25 cts. Enfants......15 cts.

19déc—6t

Central Park.

CHAMBRE OBSCURE.

Ce merveilleux tableau est exposé au coin des rues Canal et Bassin.

Le "Frank Leslie" disait, le 25 juillet: l'une des merveilles de New-York est le "Central Park" et la merveille du Central Park est la Chambre Obscure. Il offre un spectacle étonnant.

On peut la voir de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

1er déc— 1m

Grand Bal Paré et Travesti,

DONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ CULINAIRE,

A LA SALLE GRUNEWALD,

LE SAMEDI, 23 JANVIER 1874.

DIRECTEURS:

J. Maury, A. Hausse. A. Jarry, L. Regnitas. E. Gadol J. Dubos, Antoine Alciator, N. Masse.

On trouvera des cartes pour messieurs et des invitations pour dames chez M. N. Kuntz, rue du Canal, et chez M. J. Dedieu, à l'encoignure des rues Toulouse et Remparts.

Des propositions cachetées pour l'achat de la buvette et du vestiaire seront reçues chez M. Dedieu, jusqu'au 7 janvier 1875.

Prix d'entrée - - - - - - $2,00

16 déc au 23 jv—DMJ

SOIRÉE D'OUVERTURE

De la Salle Saint-Patrick,

UN GRAND CONCERT

Sera donné par les Demoiselles de la Nouvelle-Orléans, au bénéfice de L'Asile des petits orphelins de St-Vincent, Au coin des rues Race et Magasins.

MERCREDI soir, 23 DECEMBRE 1874.

A la nouvelle salle St. Patrick.

On s'est assuré les services des premiers artistes de la ville et le Concert considéré comme inauguration du magnifique édifice, comme moyen de secourir les centaines de petits orphelins de l'Asile St. Vincent, fait époque dans les annales de la Nouvelle-Orléans.—Le prix du billet est d'UNE PIASTRE.

Dames Patronnesses:

Mmes Ledoux,	Mmes Stauffer,
" Montgomery,	" Gibson,
" Foster Elliott,	" David Urquhart,
" A. Miltenberger,	" Tilton,
" Macready,	" Dunning,
" Isaacson,	" T. Simms,
" J. Bowling,	" Penn,
" Victor Meyer,	" Frasch,
" W. Morton,	" Seixas,
" Oliver,	" Preston,
" Ogden,	" John Henderson,
" Dr. Berthelot,	" Thos. Gillis,
" T. J. Semmes,	" W. S. Pike,
Mr. Colligson,	13 déc—jus la date.

Bureau de la Société de crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 46 rue Decatur—Nouvelle-Orléans, le 21 novembre 1874.—Le 12 octobre 1874, à une réunion des directeurs de cette Société, M. J. A. Fernandez a été réélu président et M. Alfred Saulet secrétaire. A. SAULET, secrétaire. 22 nov—1m—2f p sem

Banque Nationale de l'Etat, de la Nile-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1874.—L'élection annuelle des directeurs pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, 19 du mois prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 19 déc—1m

Bureau du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 46 de la rue Decatur.—Nouvelle-Orléans, le 21 novembre 1874.—Le 12 octobre 1874, à une assemblée des actionnaires du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année:

J. A. Fernandez,	L. L. Générés,
T. D. Miller,	H. Story,
J. Weber,	J. M. Villavaso,
O. Hopkins.	H. S. Story.

12no—1m2fps A. SAULET, secrétaire.

Banque d'Amérique.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—A une élection tenue le 16 courant, pour élire des Directeurs de cette banque, qui devront servir durant l'année prochaine, les messieurs ci-après ont été élus:

A. M. Fortier	J. Scherck
W. B. Schmidt	J. Tuyes
C. J. Leeds	W. Van Benthuysen
D. Fatjo	J. T. Trico
F. W. Tillen	Jno. H. Rareshide
Jno. J. Adams	J. Turcotte
	E. B. Briggs.

Et à une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, M. A. M. Fortier a été unanimement réélu Président. EDGAR HINCKS, Caissier. 18déc—6f

AVIS D'ASSURANCE. Bureau de Louisiana Equitable Life Insurance Co, Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1874. (Extrait du compte-rendu des délibérations de la direction.) Il est résolu, à l'unanimité, que les polices émises, par cette compagnie, aux noms des personnes qui ont été tuées le 14 septembre 1874, soient payées. WILLIAM HENDERSON, secrétaire. 18 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 16 décembre 1874.—Avis aux actionnaires.—A une réunion du conseil de direction de la Compagnie du Gaz de la Nile-Orléans, tenue le 15 courant, un dividende de six piastres par action a été déclaré, payable à partir du 4 janvier 1875. Le livre des transferts sera fermé du 24 décembre au 4 janvier inclusivement. WM. S. BROWN, Trésorier. 17déc—1m

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1874.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurance La Balance aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, le 18 janvier prochain, de 2 à 4 heures de relevée, conformément à la Charte, afin de voter sur les changements, additions ou modifications quelconques (qui peuvent être proposées) de la Charte actuelle ou, si cela est jugé nécessaire, pour voter sur la liquidation. Par ordre de la Direction. JULES LE MORE, secrétaire. déc17—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nile-Orléans, 12 décembre 1874.—Le 9 du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer sur demande: 1. Un intérêt de 6 pour cent l'an, du 7 avril 1873 au 12 décembre 1874, sur $50 de toutes les actions payées en plein, ce qui équivaut à $5 82 par action. 2. Un intérêt de 8 pour cent l'an sur tous les versements faits en plus de $50 par action, de la date du paiement au 12 décembre 1874. WM. CRUZAT, faisant fonctions de secrétaire. 15déc—15t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nile-Orléans, 12 décembre 1874.—A une réunion des directeurs, aujourd'hui, conformément à la convocation de cinq directeurs, savoir: MM. L. N. Gardner, E. Huff, S. Kuts, J. A. Peel et Wm. Hartwell, il a été résolu, à l'unanimité, que cette compagnie approuve le choix qui a été fait les actionnaires de MM. Baldwin, A. M. Fortier et Jno. Brunaso comme liquidateurs. WM. CRUZAT, faisant fonctions de secrétaire. 15déc—10f

Banque du Peuple.—Nouvelle Orléans, le 11 décembre 1874.—Avis est donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu au local de la Banque le LUNDI, 21 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la Direction. N. LANDRY, Caissier. 12 déc—10f

Workingmen's Bank.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1874. Une élection de Directeurs de cette banque, pour l'année 1875, aura lieu au local de la dite banque, le second lundi de janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. S. MONDISOT, Vice-président. 11déc—1m

Bureau de New Orleans City Railroad Company.—No 121 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 2 décembre 1874.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires le 1er janvier 1875 ou après ce jour-là. Le livre de transferts sera fermé du 22 au 31 décembre, 1874, inclusivement. C. C. LEWIS, Secrétaire. 10déc au 31

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1874.—L'élection des directeurs pour l'année, aura lieu au local de la Banque, No 108 de la rue du Canal, le MARDI, 12 janvier prochain, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi. JOSEPH MITCHEL, Caissier. 10 déc—1m

Nouvelle-Orléans, le 9 décembre 1874.—AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans aura lieu au bureau de la Compagnie, No 135 rue Commune, le SAMEDI 16 janvier 1875, de midi à deux heures, afin de voter sur certains amendements à la Charte, approuvés et recommandés ce jour par les Directeurs. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 10déc au 16jv

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—No 122 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1874.—Avis est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année 1875, aura lieu, conformément à la Charte, au bureau de l'Association, lundi 28 décembre 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. G. LAMAUX, Secrétaire. 8 déc.—au 28.

Office of the New Orleans Insurance Company, New Orleans, Dec. 5, 1874.—Notice is hereby given that the annual election of Directors, to serve for the ensuing year, will be held at this office, corner Canal and Camp streets, on MONDAY, Dec. 28, 1874, between the hours of 10 A. M. to 2 P. M. J. W. HINCKS, Secretary. 6 dec to 28

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.—Nile-Orléans, 5 décembre 1874.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle des directeurs, pour servir pendant l'année, aura lieu au bureau de la dite Compagnie, coin Canal et Camp, LUNDI, 28 décembre 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. J. W. HINCKS, Secrétaire. 6 déc.—au 28

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874.—Avis.—Une élection aura lieu, aux bureaux, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire des directeurs de cette compagnie, pour l'année qui commencera le premier lundi de février prochain. WM. S. BROWN, Trésorier. 5déc—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie pour l'année 1875, aura lieu au bureau de la compagnie, No 17 de la rue Baronne, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à midi. P. McBRIDE, Secrétaire. 4déc—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1874.—L'élection annuelle de directeurs de cette compagnie pour l'année 1875 aura lieu au bureau de la compagnie, No 17 de la rue Baronne, le LUNDI, 4 janvier 1875, de 10 heures du matin à midi un quart. P. McBRIDE, Secrétaire. 4déc—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.

de BIDWELL.

94 rue St. Charles, près de Phoenix House

Noël, Semaine des Fêtes.

ATTRAIT IMMENSE, DEUX TROUPES, Dramatique et de Spécialité. Matinées Mercredi et Samedi.

VINGTIÈME MATINÉE ANNUELLE—Matinée à l'Arbre de Noël—Vendredi, 25 décembre. 10,000 jouets élégants distribués.

Première apparition à la Nile-Orléans, des célèbres enfants: Les Sœurs Jumelles Vaidis, âgées de sept ans seulement. Les gymnastes les plus étonnantes, gracieuses et les plus audacieuses du monde.

Ainsi qu'une troupe nombreuse d'artistes de spécialité; paraîtront dans le drame à sensation intitulé: AFTER DARK, parfaitement monté. M. Geo. S. Knight, comme Dicey Morris.

A être vue, le spectacle oriental intitulé: VALERIE; LINE et ORSON, avec costumes frais, mise-en-scène et décors nouveaux, musique, marches, etc. 20 déc—

Théâtre des Variétés.

Directeur............JNO. E. OWENS.

Court engagement de l'artiste populaire, Mme D. P. BOWERS, Qui sera secondée par M. L. C. McCollom et toute la troupe.

Mardi soir, 22 décembre, MARIE STUART. Marie Stuart..........Mme D. P. BOWERS. —Mardi, à Midi.— LADY OF LYONS. Pauline..........Mme D. P. BOWERS. —Mercredi soir. EAST LYNNE. Lady Isabel..........Mme D. P. BOWERS.

Jeudi........CAMILLE. Vendredi........ELIZABETH. Samedi, à Midi........EAST LYNNE. " Soir........LUCRETIA BORGIA, et TAMING the SHREW.

21 déc—2t

Théâtre St.-Charles.

Semaine de Noël—Engagement du célèbre comédien, Mr. F. S. CHANFRAU qui jouera demain, Tous les soirs de cette semaine, à la matinée de Noël et de Samedi, dans le drame KIT, THE ARKANSAS TRAVELLER. (Voir les petites affiches.)

20 déc—

Banque Nationale de l'Etat.

Etat à la clôture des affaires, le lundi, 30 Novembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,387,792 54
Bons des Etats-Unis, à 10 pour cent de prime	611,050 00
Autres bons d'Etat	32,405 84
Maison de Banque et autres propriétés	137,602 79
Meubles et installations	10 251 00
Dépenses courantes et taxes	30,174 00
Dû par des Banques et des Banquiers	348,516 90
Argent comptant, en mains	722,279 19
Monnaies d'or, en mains	30,382 30
Fonds de rédemption dans les mains du Trésorier des Etats-Unis	21,600 00
	$3,261,466 21

PASSIF.

Fonds Capital	$ 860,000 00
Surplus de fonds	35,442 95
Circulation	300,000 00
Dividendes non payés	9 884 19
Dû aux Banques et aux Banquiers	150,272 60
Gains depuis le 1er juillet 1874	46,752 41
Dépôts	1,874,050 06
	$3,261 466 21

SAML H. KENNEDY, Président.

CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

BRANCHE DE DEPOT.

Angle des rues Royale et Conti,

LOUIS A. WILTZ, Directeur. EUGÈNE TOURNÉ, Teneur de livres. A. WAGATHA, JR., Payeur.

1 déc—20f

L. GIROT,

Tailleur et marchand de linge fait,

Au No 11 de la RUE DU CAMP,

AYANT établi un magasin pour son propre compte, est prêt à remplir tous les ordres, promptement et à bas prix, POUR DU COMPTANT. Son stock de LINGE FAIT ne peut être surpassé en ville sous le rapport de la qualité et du bon marché; il se compose d'habillements, de pardessus et de redingottes des derniers genres.

Le linge de ce stock est coupé par M. Girot lui-même. 1nov—3m.

M. RIQUELME.

FABRIQUE DE CIGARES

A TRANSFÉRÉ son établissement au No 7 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, coin Commune, où il a constamment les meilleures marques de CIGARES, importés et du pays; il les vend en gros et en détail.

Venez essayer les cigares du pays qui sont meilleurs que beaucoup de ceux qu'on importe. Une grande réduction est faite aux acheteurs en gros.

On trouvera également chez lui un stock complet de tabacs à fumer et à chiquer. Les commerçants sont invités à venir examiner les articles. La maison ne craint la concurrence ni sous le rapport de la qualité ni sous celui du prix. 8 nov—3 m

Compagnie d'Ardoises Chapman.

CARRIÈRES CHAPMAN, en Penn.

Fabrique d'ardoises à toits, de première qualité, Cheminées, Linteaux, Allèges de fenêtres, Dalles, &c.

J. BRANDIN FILS, Agent.

Chantier au No 50 de la rue des Remparts, 3e. District.

Les ardoises que fabrique cette compagnie sont garanties; elles ne se détériorent, ne se décolorent et ne se décomposent pas; et sont égalées sous tous les rapports, aux meilleures ardoises anglaises sur notre marché et se recommandent par leur prix. L'attention des couvreurs, entrepreneurs et autres est appelée sur la supériorité des ardoises qu'elles ont toutes les autres ardoises employées jusqu'ici à la Nile-Orléans. On en est satisfait partout.

Le certificat suivant, de nos principaux couvreurs, architectes et entrepreneurs en dit assez.

A M. J. BRANDIN.

Nous certifions avoir examiné avec soin les ardoises de "Chapman Slate Company." Nous les avons soumises aux plus rudes épreuves et nous avons constaté qu'elles sont toutes les qualités requises. Elles ne se détériorent pas, ne se décolorent et ne se décomposent pas. Nous les déclarons égales à toutes les ardoises anglaises que nous avons connues sur notre place et les recommandons au public avec plaisir.

Louis H. Pilié, architecte, A. Castaing, architecte; F. Brlou architecte, Henry Ze ler, couvreur; T. Owen, couvreur, B. F. Shipley, couvreur; Albert Clark, couvreur. 5déc—6m.

P. DÉJAN.

Marchand de Meubles.

Encoignure Dauphine et Quartier,

PRÉVIENT ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir un grand assortiment de meubles qu'il vendra à des prix d'une modération rare.

Ameublements complets en bois de rose, acajou, et noyer pour chambres à coucher, de $60 à $125; ameublements pour salons, de $60 à $100; ameublements pour salles à manger, de $60 à $75. M. DÉJAN invite les personnes qui ont besoin de ce genre à faire à visiter son magasin avant d'aller ailleurs. 1ocl—3m.

Forrester Dolhonde & Co.,

COURTIERS DE PROVISIONS

—ET—

Négociants-Commissionnaires,

Au coin des rues Second et Pine, ST. LOUIS, MO.

Nous consacrons toute notre attention à l'achat et à la vente des viandes de cochon et d'autres marchandises—"spot" et "futures."

Nous sollicitons les consignations de produits de l'Ouest, sucre, mélasse, café, riz, fournitures de navires, etc., et remplissons avec soin les ordres des négociants et des planteurs.

12 nov—3m

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61........RUE TCHOUPITOULAS........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis. No 22 de la rue Carondelet, N.-O. Boîte No 1 du bureau de la poste. 3oct—6m.

Buvette des Variétés
DE
HOYT,

Au No 14 de la rue Bourgogne,

Au-dessous du théâtre des Variétés.

Ayant pris à bail la Buvette du Théâtre des Variétés pour la saison, et ayant consulté des arrangements qui, je l'espère, satisferont les plus difficiles, je sollicite respectueusement le patronage de mes amis et du public.

8nov—3m CHARLES J. HOYT

AVIS.

BOARD DE LIQUIDATION, Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 21 Novembre 1874.

Résolu, qu'à l'avenir les assemblées régulières de ce Board seront tenues TOUS LES LUNDIS à midi. Toutes applications pour échange de Bonds et de Warrants pour de nouveaux Bonds consolidés, en vertu de l'acte No 3, Session de 1874, doivent être faites par l'intermédiaire de l'agent fiscal (New-Orleans National Bank) le samedi précédent le jour de chaque assemblée, ou avant ce jour là. Les applications qui seront faites les lundis seront mises de côté jusqu'à la prochaine assemblée.

P. C. DESLONDE, secrétaire du Board de Liquidation.

25 nov—1m 3pe

89. SUARES.................M. SUARES

Premières prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de P. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS, 89........Rue Gravier........89

Entre Magasin et Tchoupitoulas. Les vrais fumeurs de bons cigares, doivent le savoir, la plus ancienne fabrique de la ville; et se trouvent aux marchands de la ville et de la campagne, des cigares du pays et importés de la Havane, en gros et en détail, aux prix les plus modérés.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs, Caisse d'Epargne, V. Marshall président, Sampson Gayno, secrétaire.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.

Providence Savings & Trust Co., 14 Camp. Louisiana Sav'g Bank & Safe Deposit Comp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Canal et Camp. Merchants' Mutual Ins. Co., 120 Canal. Mechanics' and Traders' Ins. Co., 13 Carondelet. Sun Mutual Ins. Co., coin Camp & Commune. Home Mutual Ins. Co., 31 Camp. Hope Insurance Co., 135 rue Commune. Union Insurance Co., 2 et 4 rue Carondelet.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Canal & Gravier. The Life Assur Society, of N. York, 33 Camp. Aetna Life Ins. Co., of Hartford, 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gheens & Nippert, 131 Canal, Nile-Orléans. Gheens & Nippert, 6 etc. Fancy goods, Paris. E. Marsoudet, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. B. Martheneau, 131 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Theo. Dumonteil & Sons, 200 Canal. J. Tompkins, coin Canal et Baronne.

MODES POUR DEUIL.

A. Lobry, 69, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. E. Lee Haussain, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 65 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grovers & Baker M. Co., 137 Canal. Wheeler & Wilson, (Paul Bros.) 140 Canal. Wood (Sew. Mac.) J. H. Martheneau, 131 Royale.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 21 et 23 Canal, 133, 135, 137 V. Levée. C. Lamarre, 132 Vieille Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Mestayer, 19, Bourbon. Mme Rageot, (ouvrages fins) 28, Bourbon. C. N. Gilmore, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dubamel, 111, Canal.

PENSION.

E. Maistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUE DE CANDI, CONFISERIE, ETC.

Bourdon & Sons, 121 & 123, Vieille-Levée. L. Mandé, 66, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laffarrandrie, 275 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Holt, coin Carondelet et Canal. F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grunewald, 15, 20 et 22 Baronne. H. Wehrmann, 153 et 155, Canal. P. Charpaux's, Royale.

PLOMBERIE.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 25, St Charles. J. Bagot, 165, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 34 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Collender Bros., coin Commune et St-Charles. Mr. Chas Ribot, billard tables, 76 St-Charles. Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabou, 91 Conti.

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANOS.

J. Pilleur, 28 Espagne, 3me District.

LOTERIES

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMERO SIMPLE.

Gros lot..........$25,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 11 août 1868.)

CLASSE M.

Devant être tirée en public à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 26 Déc. 1874.

PLAN.

10,000 Billets........Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$25,000 sont	$25,000
1 lot de	10,000 sont	10,000
1 lot de	5,000 sont	5,000
4 lots de	2,500 sont	10,000
20 lots de	1,000 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION

9 approximations de $300 chacun pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $25,000	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000	[illegible]
170 lots s'élevant à	$80,000

EXPLICATION DES LOTS D'APPROXIMATION

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1250 gagne le premier prix de $25,000, les billets Nos 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le second prix de 10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 230 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 640 gagne le troisième prix de $5,000, les billets Nos 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-billets, $5; Quarts de Billets, $2 50; Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY Lock-box 692, P. O. Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou lettres chargées avec vos lettres.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis. PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.

Au No. 139 de la rue Royale entre les rues Chartres et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être découdées; elle ont rapporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.

avril—1an

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti. Succursale rue Royale, No 68, près Conti.

SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST dans par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 1 avril—1an.

New Orleans Credit Foncier Association.

BUREAUX, No 46 de la rue Vieille-Levée. TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prévisions de la Charte le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations dans l'année expirée le 30 septembre 1874—ên de la troisième année fiscale.

Total des bénéfices réalisés sur les actions, du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,686 88
Intérêts du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,621 81
Dépenses générales, taxes, loyer, etc. du 1er oct. 1873 au 30 sept. 1874	5,466 30	
Escompte provenant de billets payés avant l'échéance	261 45	
	5,967 21	7,288 80
Montant pour couvrir les dépenses générales de		1,321 43
		5,967 21

L'Association a l'actif suivant:

Billets payables tous les mois garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	92,471 38	
Billets à recevoir	7,180 15	
Propriétés foncières	542 20	
En caisse	25 00	
Divers débiteurs	3,104 70	
Installation	1,650 00	111,936 ¼

PASSIF.

Actions payées en plein	77,250 00	
Actions payées en partie	5,890 00	
Compte de série	4,130 00	
Dividende No 1 non réclamé	1,350 00	
Divers créanciers	1,327 31	
Compte de dépôts	300 00	
Surplus de Profit	21,600 00	111,936 77

Nous, soussignés, déclarons solennellement sous serment que l'état ci-dessus est un extrait exact des livres de l'Association.

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

Signé sous serment: pardevant moi, ce vingt-cinquième jour de novembre A. D. 1874.

G. LEGARDEUR, Jr., Not. Pub.

26nov—1m—2f.sm.

FRAGANCIA.

DÉPOT GÉNÉRAL des tigres et cigarettes de cette célèbre marque de M. Quilito, à l'angle des rues Canal et Carondelet, où les amis et le public trouveront en assortiment complet des articles importés et du pays, les plus fins. 18nov—1m

VENTES JUDICIAIRES.

Julia Dezende Seixas & J. M. Seixas vs. P. Seixas.

SIXIÈME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 7061—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai, le SAMEDI, neuf janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Kerlerec, de l'Esplanade et Dorsigny et désigné sur le numéro Treize d'après un plan dressé par Bringier, arpenteur général, le 6 août 1835 et déposé en l'étude de A. Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville. Le terrain mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent trois pieds cinq pouces six lignes sur la ligne limitrophe du terrain numéro douze et de cent deux pieds neuf pouces six lignes sur la ligne à l'opposite limitrophe des terrains Nos Quatorze, Quinze, Seize et Dix-sept, et trente-cinq pieds cinq pouces de largeur derrière. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, &c.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des demoiselles, suivant acte au rapport de Théo. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 19 novembre 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 déc—22

Succession de feue Françoise Lacy, veuve de François Baudouin, décédée.

DEUXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,404.

En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 de décembre 1874, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi dix-huit de janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé au faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, de Craps, aujourd'hui Bourgogne, de Piniou et d'Amour aujourd'hui des Remparts faisant partie des terrains, No 238 et 244, suivant le plan général du dit faubourg. Le dit terrain commence à la distance de quatre-vingt-deux pieds, mesure française, de l'encoignure des rues des Français et Bourgogne, et mesure vingt pieds de face à la rue des Français, sur les profondeurs ci-après, savoir: sur la ligne du côté de la rue Bourgogne, trente et un pieds une pouce, et cinq lignes, de là, formant un angle droit, huit pieds six pouces deux lignes sur une profondeur ultérieure de cinquante huit pieds sept pouces six lignes, et sur la ligne de côté de la rue des Remparts, cinquante trois pieds de profondeur, de là ouvrant à angle droit, trois pieds sur une profondeur ultérieure de quarante six pieds six pouces et sept lignes jusqu'à la ligne du fond laquelle mesure quinze pieds quatre pouces de largeur. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

17 déc—21

J. B. Camors & Co., vs. John Martin.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 12,775.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf (29) de décembre 1874, à l'heure A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de la boutique d'une boulangerie, rue des Français, entre celles Victoire et Moreau, dans le Troisième District de cette ville, comprenant chevaux, charrettes, &c., le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 déc—2t

Charles Becquenais vs. Victor Beutrec. Pierre Léopold Jeannet vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans Nos 13,564 et 13,653.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI, neuf, (19) janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains, sis en cette ville, dans le Deuxième District, dans l'ilet compris entre les rues de Canal, Johnson, de la Douane et Prieur, désignés par les numéros (1) deux, d'après un plan annexé à un acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville en date du 2 mai 1867, et suivant plan dressé par Charles de Lesseps, le 18 avril 1866 et déposé en l'étude d'A. Mazureau notaire, (...) en cette ville, sous le No 16 du livre de plans No 7. Les dits terrains ayant, mesure américaine, savoir: Le No un, trente pieds de face à la rue du Canal, sur cent cinquante six pieds huit pouces de profondeur et face à la rue Prieur sur lignes parallèles, et le No deux, vingt huit pieds huit pouces sept lignes de face à la rue du Canal, sur cent cinquante-six pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louis Caillebuen par acte au rapport du dit notaire Du Guyol, en date du 4 septembre 1868.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15déc—2t

Hypolite Cazes vs. Randolph Pavageau.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,777.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit, savoir:

Un terrain de forme irrégulière situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne et de l'Esplanade et le chemin du Bayou, désigné par le numéro Quatre d'après un plan particulier dressé par J. A. Bringier, ci-devant arpenteur général, le 24 janvier 1837, et annexé à un acte en date du 4 juin de la même année, au rapport de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure, mesure anglaise, trente neuf pieds de face à la rue Robertson, à la distance de cent vingt pieds de la rue de l'Esplanade, et s'étendant en profondeur sur la ligne latérale de cette dernière rue et sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent vingt-sept pieds un pouce quatre lignes, de là courant à angle droit vers le chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la rue Robertson, limitrophe du No Trois à travers la rue du Quartier, projetée, cent-vingt-deux pieds huit pouces vers la ligne du fond du No Six, de là à angle droit, sur cette dernière ligne vers la rue Robertson jusqu'à la jonction de la ligne du No Six vers la dernière rue, de là courant vers la rue de l'Esplanade sur une continuation de la ligne directement mentionnée, cinquante deux pieds au moins de quatre-vingt-onze pieds, de là courant quarante six pieds à pieds pouces vers la rue Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilége, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 24 avril 1870, portant vente de la dite propriété par Laure Pavageau au défendeur.

2e. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne et de l'Esplanade et le chemin du Bayou, mesurant environ trente trois pieds de face au chemin du Bayou sur une profondeur d'environ cent trente huit pieds sur le côté de la rue Claiborne et de cent quarante-six pieds quatre pouces du côté de la rue Robertson.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Dame Léocadie Hazeur, épouse de Nelson Pavageau, suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 24 avril 1870.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16déc—2t

Vicente Prieto vs. A. J. Thomas.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6874.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. P. Harper, ci-devant shérif et par lui à moi transféré, je procéderai le SAMEDI, deux (2) janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette Joséphine No 2, ses agrès, voiles, amarres, etc., telle qu'elle se trouve actuellement à l'ancien vieux Bassin, près de pont Claiborne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20 nov—td

SUCCESSIONS de FEUE ROSANA DORNAN décédée épouse de FÉLIX DELÉRY, et de FÉLIX DELÉRY, aussi décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,30.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 novembre 1874, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 4 de décembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des dites successions, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1. Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro 89, borné par les rues St-Antoine, Annette, Prosper et Goodchildre, mesurant (mesure américaine) vingt six pieds, deux pouces, trois lignes de face à la rue St-Antoine, sur cent quinze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Goodchildre, formant l'angle.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2. Un autre terrain situé dans le même ilet numéro 89, désigné par le numéro quinze, sur un plan dressé par J. Brûlé, arpenteur, le 1 d'avril 1868, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 41 du livre de plan No 3. Le dit terrain mesure (mesure américaine) trente pieds de face à la rue Goodchildre, sur cent soixante pieds quatre pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un autre terrain situé dans le même ilet numéro 89, borné par les rues Goodchildre, St-Antoine, Annette et Prosper, mesurant trente pieds de face à la rue Goodchildre, sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par le dit F. Delery de l'Association du Credit Foncier de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport de G. Le Gardeur, notaire public en cette ville, en date du 1 juillet 1872. Celle ci-dessus décrite en deuxième lieu, a été acquise par le dit F. Delery, de la dame Giraudeau, suivant acte au rapport de A. Chiapella, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 23 mai 1851, et celle ci-dessus décrite en troisième lieu a été acquise par la défunte par donation de Henry Dornan, suivant acte au rapport de A. Caudroy, notaire public dans et pour la paroisse de St. Martin, en cet Etat, en date du 16 septembre 1854. Le dit acte dûment enregistré au bureau des Aliénations de cette ville, le 21 janvier 1857. Livre 2 folio 88.

Un plan des dites propriétés est exposé à la Bourse.

Conditions: 1o. Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de trente neuf billets de Félix Delery, tous datés du 1 juillet 1872, chacun de la somme de dix-neuf piastres et quatre-vingt-six cents et deux tiers (19.86 2/3), avec huit pour cent d'intérêt à compter de l'échéance jusqu'à paiement et payables le premier de chaque mois depuis le 1er mai 1874, desquels billets sont aujourd'hui échus et payables, et devront être payés par l'acquéreur au comptant, avec les intérêts acquis, ainsi qu'il appert de l'acte au rapport de G. Legardeur, notaire public en cette ville, en date du 1er mai 1872, en faveur de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, et le surplus du montant du prix de la dite propriété, s'il y avait, comptant. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu, et la police devra être transférée à l'Association du Crédit Foncier.

2o. Pour la propriété décrite en deuxième lieu, l'acquéreur paiera au comptant la proportion des frais d'administration des dites successions et de la dite vente, et le solde à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, à compter du jour de la vente jusqu'à paiement, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

3o. Et pour la propriété décrite en troisième et dernier lieu, l'acquéreur paiera au comptant la proportion des frais d'administration des dites successions et de la dite vente, et le solde à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt à compter du jour de la vente jusqu'à paiement en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété.

Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu jusqu'au montant et la police devra être transférée aux vendeurs.

Les acquéreurs paieront également les honoraires de l'avocat au taux de cinq pour cent sur le montant dû par eux, à défaut de paiement et les frais du protêt pour le renouvellement des dites billets.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

9nov 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET & Co.

Succession de F. X. Gonzales. DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la paroisse d'Orléans. No 37,369.

PAR G. DE FERIET & CO., JOHN G. MONROSE, encanteur.—Bureau au No. 30 de la rue Royale—SAMEDI, 23 janvier 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 17 décembre 1874, les propriétés ci-après décrites—pour le compte de la dite succession.

Cinq terrains situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Monroe, Delaronde, Hancock et Bienvenu. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'ilet No 4; ils ont chacun 30 pieds 4 pouces 1 lignes de face à la rue Monroe, de profondeur de 111 pieds 6 pouces, entre lignes égales et parallèles; ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—La moitié comptant; le reste à un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêts l'an, de la date à parfait paiement, en billets garantis par privilége de vendeur et hypothèque spéciale. Les bâtisses devront être assurées pour le montant du crédit et la police devra être transférée au vendeur. En cas de non-paiement du billet ou des billets, l'honoraire de 5 pour cent, (commission de l'avocat) devra être payé par l'acquéreur et garanti par hypothèque.

Les actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22déc—2 16 et 23 janv

Propriétés de très grand prix dans la rue Louisa, entre les rues Remparts et Bons Enfants.

PAR G. DE FERIET & CO.—John G. Monrose, Encanteur—Bureau, No. 30 de la rue Royale MARDI, 22 décembre 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, savoir:

TROIS TERRAINS situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Louisa, Remparts, Clouet et Bons Enfants. Les dits terrains sont désignés par les lettres A. B. C. sur un plan dressé par M. R. Lessermann, arpenteur, daté du 25 novembre 1874 et exposé à la Bourse.

Le terrain A a 32 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa, sur 91 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Le terrain B. touchant le terrain A; il a 34 pieds 6 pouces de face à la rue Louisa, sur 135 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Le terrain C. touchant le terrain B.; il a 34 pieds 6 pouces de face à un passage en commun de 10 pieds de large sur 38 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; ensemble, les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions—Un tiers comptant sur les lieux; le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, garantis par hypothèques spéciales et privilége de vendeur sur les propriétés vendues. En cas de poursuite, cinq pour cent (honoraires d'avocat) payables par l'acquéreur et garantis par hypothèque spéciale.

Les actes de vente pardevant A. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 déc—

Meubles! Meubles!! Meubles!!!

Vente positive et sans réserve, de très beaux meubles—le propriétaire ne voulant plus tenir maison.

PAR G. DE FERIET & CO, Jno G. Monrose, Encanteur—Bureau, No 30, de la rue Royale, —MARDI, 22 décembre 1874, à 1 heure de l'après-midi, dans la rue d'Orléans, entre les rues Dauphine et Bourgogne,—il sera vendu, à l'enchère publique—

Un grand assortiment de meubles de salon, bois de rose et bracatelle; meubles Victoria de chambres à coucher; armoires, glaces françaises, chaises, tables, barras, nattes, meubles de salle à manger; fourneau et ustensiles de cuisine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 déc—

PAR PLACIDE J. SPEAR

Trois magnifiques terrains rue Prieur, entre Ursulines et St-Philippe.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 44 du Passage de la Bourse—MERCREDI 23 décembre à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Prieur, St-Philippe et Johnson, désignés par les numéros 6-7 et mesurant comme suit: le No 6, 32 pieds 11 pouces 6 lignes face à la rue Prieur sur 126 pieds 5 lignes de profondeur; le No 7, 32 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Prieur sur 126 pieds 6 lignes de profondeur, et le No 8, 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 126 pieds 4 lignes de profondeur irrégulière.

Termes et conditions—1/3 comptant la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale et privilége de vendeur avec 8 p. c. d'intérêt jusqu'à parfait paiement, 5 p. c. clause d'avocat, assurance et toutes les clauses habituelles. Vente positive. Acte de vente pardevant C. G. Andry, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

20déc—

Vente sans réserve de diamants, montres, bijouterie, etc., en dépôts non-réclamés.

PAR PLACIDE J. SPEAR—encanteur—Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—LUNDI, 21 décembre et jours suivants, à 10 heures du matin, il sera vendu chez Jos Angiolon, encoignure Bourbon et Conti.

Tous les objets mis en dépôt chez lui et non réclamés, tels que diamants, montres en or, et en argent, fusils de chasse, revolvers, lorgnettes d'opéra, chaînes, joyaux, etc. Un grand lot de vêtements de seconde main et autres articles trop nombreux pour être énumérés.

Conditions—Comptant. 19 déc—

PAR A. GERARD.

PAR A. GERARD,—Chevaux, mulets, wagons, charettes, etc., etc. Ventes régulières tous les MERCREDIS, à 11 heures, aux écuries de Phoenix, 25, 27 et 29 Champs-Elysées, en face du dépôt du chemin de fer du Pontchartrain.

16 nov—

PAR A. GERARD.—Meubles, tapis, articles fantaisie, objets d'art, tableaux, bijouterie, diamants, montres, etc. MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 11 heures. Bureau et salle de ventes, 12 & 14 rue Bourbon, (près Canal).

Avances libérales sur consignations.

16nov—

PAR NASH & HODGSON.

GRANDE VENTE PAR CATALOGUE.

Meubles beaux et ordinaires de salon, salle à manger et corridor,

—EN—

BOIS DE ROSE, ACAJOU, CHÊNE ET NOYER.

VENTE POSITIVE ET SANS RÉSERVE.

Le propriétaire se retirant des affaires

Le grand stock varié de JOSEPH S. HUBBARD.

Nos 125 de la rue des Remparts, coin Perdido.

Maison établie depuis 1848.

Un des plus grands stocks variés de la Nile-Orléans. Vendu à l'enchère publique.

PAR NASH & HODGSON, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 5 de la rue Carondelet MARDI, 22 décembre 1874, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, sans réserve,—il sera vendu—

TOUT LE CONTENU de cet ancien établissement bien connu. C'est le plus bel assortiment de meubles qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

Conditions—comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N.B.—On pourra examiner les meubles pendant les trois jours qui précèderont la vente. Les catalogues seront alors prêts et distribués.

18déc—

VENTES JUDICIAIRES.

John Rigamer vs. L. N. Olivier.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 1,673.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de janvier 1875, à 5 heures P. M., sur les lieux, rue Miro, entre celles de l'Esplanade et Kerlerec, dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de deux Cheves.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 déc—21

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 28 rue Dumaine.

22 oct—1an Mys

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Anciennement Bienville. Coin Vieille-Levée et Bienville.

27 juil 74—1 an Nlle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux.

73........VIEILLE-LEVÉE........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

7mai—1an.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(approuvé A. C. A. S. C.)

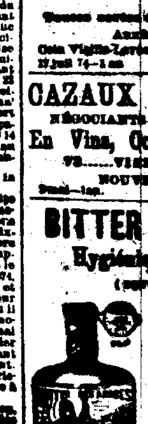

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

15nov—3m

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Bottes, Souliers et Brodequins. Vêtements d'hommes, de jeunes garçons et d'enfants.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur.—MARDI, 22 décembre 1874, à 10 heures du matin, dans leur salle de vente, No 26 de la rue de Chartres, il sera vendu—

160 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, de grandeurs et qualités assorties.

—Aussi—

Vêtements d'hommes, de jeunes garçons et d'enfants, convenables pour la saison actuelle de la plus grande.

PAR E. ROGER & CO.

Vente spéciale sans réserve. Bottes, Souliers et Brodequins, convenables pour le commerce de la ville.

PAR E. ROGER & CO—H. Seemery, encanteur —MARDI le 22 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos 46 et 48, rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)—

600 caisses et lots Bottes, Souliers et Brodequins, des meilleures fabriques du Massachusetts, New York, Philadelphie, Cincinnati et Newark, et convenables pour le marché de la Nile-Orléans.

Conditions—A la vente. 20déc

PAR O. VALETON

Huile d'Olive! Savon de Castille! Figues de Naples! Vin de Porto! Vin Rouge de Cette! Stock Fish!

En débarquement de la barque Dominico Lamata.

PAR O. VALETON, encanteur—Bureau 58 et 57 rue des Magasins—MARDI, 22 décembre, à midi, il sera vendu au Pissyune tier, en face du marché français—

200 barriques Vin Rouge de Cette.
25 quarts Vin de Porto, Pretier frères.
400 paniers Huile d'Olive Papet, quarts.
200 " " " diste.
50 boites de Figues de Naples.
200 " Savon de Castille.
6 balles Stock-Fish.

Conditions à la vente. 20 déc—

Vin Rouge de Bandol, En débarquement de la barque "Simeta" de Marseilles.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 22 décembre, à midi il sera vendu sur la Levée au Pissyune tier, vis à vis le marché français—

S. C. 100 barriques Vin rouge Bandol

Conditions—à la vente. 16déc—

Huile d'Olive et Fruits à l'eau-de-vie. Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur—Bureau 57 rue Magasin.—MERCREDI, 23 décembre à dix heures et demie du matin,—il sera vendu au No 21 et 23 rue Bienville—

30 caisses et paniers Huile d'Olive de Pessel et de Mayan de Bonnard—en grandes et demi bouteilles, endommagées, à bord du navire Courrier de Bordeaux.

110 caisses Fruits à l'eau de vie, marque Colman et Rambaud.

Conditions—Comptant. 20déc—

Restaurant Antoine.

Transféré rue St-Louis 65.

M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la ville et de la campagne et au public, qu'il a transféré son restaurant au No 65 rue St Louis au No 65 même rue, entre Royale et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. 3nov—3m

Commercial Restaurant,

107........Rue de la Douane........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus désiré et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 4oct—1m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13

Entre les rues Canal et Douane

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

24 déc—1an

Salon d'Huîtres du Gem.

HUITRES DE LA BAIE.

Le soussigné, propriétaire du Gem Oyster Bay restaurant, au No 17 de la rue Royale et sous l'Hôtel St. Charles, annonce à ses clients quelles arrangements qu'il a conclus lui permettent de leur offrir les meilleures huîtres du marché. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage que les amateurs lui ont toujours accordé.

27 nov—1m G. M. BORGES.

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement Pour la mise en bouteille, Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville, (ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO.—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les mettre en bouteilles; de l'ale et du cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; corks, bouchons, fil d'archal, capsules aux plus bas prix. 18nov—1m

JOHN RHEIN,

—TAILLEUR—

114........rue Gravier........114 (Près Camp)

A l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèle et au public en général qu'il vient de transférer son établissement du No 128 de la rue de Chartres à l'endroit ci-dessus indiqué. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients la continuation de leur bienveillant patronage. 22nov—1m.

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck de coton, fabricants de tentes, prélats, etc., au No 26 de la rue du Camp. On trouvera chez eux, tout prêts, les articles qui se rattachent à leur genre de commerce. 19 oct—6m

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.

Office Commonwealth building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1867.

Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules being examined by Messrs. E. D. Lobrano and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms, Passports procured from Washington.

ALE. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.

No. 49, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

20 sept—1an

Pour le Havre.

La barque française COMTESSE DU CHATEL, capt. Chs. Dupont, devant partir sous peu, prendra des passagers de premier et de second pour le port ci-dessus. Pour prix du passage s'adresser au capitaine à bord. Le navire est au P. 3 M. district.

E. F. HOPKINS, Agent 13 rue Commune.

Compagnie d'Assurance Hope DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 34, rue du Camp.

Capital payé	$350,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS	$290,381 00
Actif	375,000

LA Compagnie assure contre les Risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux et accorde aux assurés le privilége de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans le profit sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et libéralement.

W. PEYCHAUD, Président. Jos. L. ADAMS, Vice-Président.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau: rue St-Pierre No 3. (Ancien Presbytère).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

E. M. DAVIS, Président. E. SCOLA, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Scola.	Jos. Mieri.
R. A. Lindsay.	Pierre Pinget.
	E. Seide.

Directeurs:

E. M. Davis,	A. Weber,
A. Scola,	P. Duménier,
J. Sambola,	H. Castaing,
M. Alonsal,	D. Bervin,
R. A. Lindsay,	John Wilson,
Jos. David,	Pierre Pra,
F. Jaufroid,	V. Bonnabel,
P. L. Reiss,	Thos. L. Sacy,
R. Lamber,	H. Blanc,
J. Pinckard,	P. L. Hulsbon,
M. Mannel,	T. Marmo,
Jos. Mieri,	M. Bourdain.

CAISSE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes ci-après:

A. SCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. HERWIN,	J. J. RHINE,
R. A. LAMBER,	J. R. GOURNAY.

E. M. DAVIS, Président. W. LANDRY, Caissier.

AVIS.

AVIS est donné aux actionnaires de "Parmento and Marine Insurance Company of America," que la charte accordée à la dite compagnie sera, en vigueur, à dater du janvier 1875, et il sera requis de s'y soumettre. Par ordre de la Direction.

E. L. MILLAUDON, secrétaire. Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1874. 15 déc—15, 22, 29, 5.

Bureau du Commandeur Canal & Navigation Company—Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1874—L'élection de neuf directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu LUNDI, 4 janvier 1875, au No 11 rue Carondelet, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M.

EMILE BOURY, Secrétaire.

16 déc—10 17 & —20 17 janv